

ARRÊTÉ N° AG-26-049 portant délégation de signature à Monsieur Vincent FOLLIN, fonctionnaire titulaire, rédacteur

Le Maire de la commune de La Flotte,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article R. 2122-8 ;

Considérant que pour permettre une bonne administration de l'activité communale, il est nécessaire de prévoir une délégation de signature à Monsieur Vincent FOLLIN, fonctionnaire titulaire, rédacteur ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} :

À compter du 23 mars 2026, conformément aux dispositions de l'article R. 2122-8 susvisé, il est donné délégation de signature à Monsieur Vincent FOLLIN, fonctionnaire titulaire, rédacteur, en l'absence ou en cas d'empêchement des adjoints au maire, pour :

- L'apposition du paraphe sur les feuillets des registres des délibérations et des arrêtés municipaux ;
- La délivrance des expéditions du registre des délibérations et des arrêtés municipaux et la certification matérielle et conforme des pièces et documents présentés à cet effet ;
- La légalisation des signatures, dans les conditions prévues à l'article L. 2122-30 du code général des collectivités territoriales.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera affiché en mairie, publié, inscrit au registre des actes de la mairie, notifié à l'intéressée et transmis à Monsieur le Préfet de la Charente-Maritime.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à La Flotte, le 23 mars 2026

Le Maire,

Jean-Paul HERAUDEAU



The image shows a circular official stamp of the Commune de La Flotte, Île de Ré, with the number 17630. Overlaid on the stamp is a large, stylized handwritten signature in blue ink, which appears to be 'JPH'.

Notifié le : *23 mars 2026*

L'agent,

Vincent FOLLIN



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Follin'.